

GENEVIÈVE PAQUET, LL. M.
Avocate / Lawyer

Le 23 novembre 2020

‘Par système de dépôt électronique’

Me Véronique Dubois
Secrétaire pour la Régie de l'énergie
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Qc)
H4Z 1A2

Objet : **Dossier R-4008-2017**
Demande d'Énergir concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et à la vente de gaz naturel renouvelable / Enjeu de la rétroactivité

Chère Consoeur,

Le GRAME dépose par la présente une pièce devant servir au contre-interrogatoire des témoins d'Énergir lors de l'audience du 23 novembre 2020 dans le dossier en objet, portant sur le compte d'écart généré entre le coût réel déboursé par Énergir pour l'acquisition du GNR / Suivi de la décision D-2019-107, et qui émane du dossier *Rapport annuel au 30 septembre 2019* (R-4114-2019, B-0071).

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de nos salutations distinguées.

(S) Geneviève Paquet

Geneviève Paquet, avocate

P.j. (1)
cc. Me Hugo Sigouin-Plasse pour Énergir

3090, boul. le Carrefour, suite 200, Laval, Québec, H7T 2J7
Téléphone : 450-687-5055, poste 226 ; Télécopieur : 450-687-8181
Courriel : genevieve_paquet@videotron.ca